



Besoin d'aide au sujet d'une reconnaissance de dettes

Par **lilie27700**, le **05/08/2008** à **15:43**

bonjour voila j'ai acheter une voiture pour mon fiancé a une amie il me manque 100 euros elle a accepté de me faire crédit moi en échange je lui ai fait une reconnaissance de dettes. le souci c'est que je devais la payer au début du mois j'ai pas encore reçu ma paye (cela ne saurait tarder). mon amie refuse d'attendre et elle est allée porter plainte. je ne veux pas avoir d'ennui avec la justice pour si peu. que puis-je faire? est-ce que je peux obtenir un délai juste le temps de recevoir mon virement? AIDEZ MOI S'IL VOUS PLAÎT. MERCI

Par **coolover**, le **05/08/2008** à **15:52**

Bonjour lilie.
Tout d'abord, rassure-toi, ne pas payer une dette n'est pas une infraction pénale : on ne va pas te mettre en prison pour ce retard :) Imagine la taille des prisons si chaque impayé donnait lieu à un emprisonnement !
Je pense que ton amie a voulu te faire peur.
La seule chose que tu risques à ne pas payer à la bonne date est de devoir payer les intérêts légaux (3% annuel). Ces intérêts ne sont dus que si ton amie de fait un courrier recommandé avec AR (Art. 1153, code civil).
Il n'y a que si tu as refusé de payer de mauvaise foi que tu pourrais devoir un peu plus, mais vu le montant en jeu, ça n'ira pas très loin !
Donc ne t'inquiète pas, si tu as quelques jours/semaines de retard, tu ne risques pas grand-chose juridiquement.
Fais du mieux que tu peux et essaye de calmer ton amie en attendant que tu puisses la rembourser !

Par **lilie27700**, le **05/08/2008** à **16:14**

Merci ça me rassure un peu. la gendarmerie m'a convoquer et il m'on dit que si je ne payer pas aujourd'hui il me metrer en garde a vue.